

## Pour le cardinal Marx, la réforme des procédures de nullité ne va pas assez loin

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Non classé](#), [Points non négociables](#)

Date : 14 septembre 2015



La publication des récents [Motu proprio](#) du pape François qui réforment les procédures de nullité de mariage suscite des critiques. Mais chez les "novateurs", on ne semble pas vraiment satisfait. [Pour le cardinal Marx](#), président de la conférence épiscopale allemande, la réforme du pape François "*ne résout pas les problèmes fondamentaux*" des catholiques dits divorcés et remariés (il serait plus juste de parler de "séparés réengagés", comme l'avait indiqué un théologien). Ainsi, pour le cardinal Marx, "*nullité est un mot étranger*". Il vise notamment ceux qui se séparent après plusieurs années de mariage pour une nouvelle relation. Bref, pour le cardinal allemand, parler de procédure, cela évoque les rigidités du droit canon et le juridisme. Il faut vraiment aller plus loin ! L'idée que le mariage est indissoluble semble étrangère au cardinal. (Pour une analyse détaillées de deux *Motu proprio*, nous renvoyons aux [observations émises par un canoniste](#)).

